



# **LES CROQUEURS de pommes de Provence, Alpes, Côte d'Azur, dite Li Vieii Péro**

## **Compte-rendu du Conseil d'Administration Du 5 mars 2024**

**Présents : tous les administrateurs sont présents sauf Bernard Deidier, Christine Dosmas et Alain Meurgues, absents représentés ayant régulièrement donné leur pouvoir.**

**La séance est ouverte à 14 heures**

**1. Audition Laurent Delacrose**

A 14 heures, Laurent Delacrose se présente devant le CA suite à l'invitation qui lui a été signifiée par courrier avec AR envoyé le 11 février et retiré le 21 février.

En effet, suite à la demande d'un des adhérents, une procédure d'exclusion a été initiée à son encontre. Conformément aux statuts, il a alors été invité à venir s'expliquer devant le CA.

A 14h26, Laurent Delacrose se retire pour que le CA puisse voter. Le vote a lieu à bulletin secret. Le dépouillement du vote effectué par Dominique Maubert devant Véronique Amat et Dominique Martini fait ressortir 18 votes en faveur de l'exclusion de Laurent Delacrose et un vote blanc.

Dominique Maubert et Michel Delle Vergini sortent pour faire part à Laurent Delacrose de la décision du CA et lui rendre son chèque d'adhésion 2024 qui n'avait pas encore été encaissé.

**2. Approbation du PV du CA du 13 janvier 2024**

le PV est approuvé à l'unanimité.

Valérie explique que bien que le dernier CA du 13 janvier ait nommé Pierre Racamond Président d'Honneur, ce dernier refuse ce titre car il estime ne jamais avoir été vraiment président et souhaite n'être que Membre d'Honneur.

Dominique Maubert le premier exprime son désaccord. Plusieurs membres renchérissent.

Pierre Racamond persistant, et tous souhaitant respecter sa position, Véronique Amat conclue en disant que Pierre Racamond sera donc officiellement Membre d'Honneur mais que pour tout le CA il restera notre Président d'Honneur.

3. Clarifications sur le fonctionnement du bureau et du CA, et des adresses mail

Valérie explique que le Bureau fonctionne de façon « collégiale », et que les décisions restent du ressort du CA.

4. Finalisation de l'organisation et de la répartition des tâches :

L'audition de Laurent Delacrose ayant pris beaucoup plus de temps que prévu, Véronique Amat propose de faire parvenir ultérieurement par mail au CA le tableau récapitulatif des propositions de répartition des tâches émises lors des CA des 14 novembre et 12 décembre 2023.

Elle précise en outre, que certains domaines n'ont pas encore de « propriétaires », et que la liste a vocation à évoluer au fil du temps.

Elle explique tout de même en quoi les lignes deux et trois sont primordiales aujourd'hui, et le CA est d'accord pour dire que les lignes 5 et 6 (communications interne et externe) sont de la responsabilité de la Présidente.

Le document fait un tour de table et certains administrateurs soulignent les inexactitudes sur les appellations.

5. Dossier Serre

Le CA ayant été tenu informé au fur et à mesure, il est surtout fait un point sur l'avancement du dossier et un rappel des principales difficultés ayant émergées après approfondissement des aspects techniques et administratifs, en grande partie grâce à la femme d'Alain Meurgues.

6. Manifestations à venir : choix des manifestations et détermination des intervenants

Résumé des décisions prises :

Terramar : non

CIAM : non

Jardin étincelle à Venelles : non

Venelles au Naturel : non

Domaine du Haut Verdon : non

Fête votive de Puyricard : notre participation annuelle sera groupée avec « jardin au naturel » le lundi 20 mai : portes ouvertes du verger de 9h à 16h.

La distribution des flyers pour Albertas (et si possible pour les JPO) doit avoir lieu le vendredi 10 mai.

Albertas : les journées ont lieu du 24 au 26 mai. Installation du stand le jeudi 23 à 14h. Equipe habituelle : Robert Roehrig - Dominique Martini - Patrick Ronsin - Claude et Christiane Martel. Le matériel nécessaire sera préparé le mardi 21.

Parc Mirabelle à Marseille (Nature en Fête) : le 13 avril. L'association sera représentée par Christiane Martel et Valérie Salogne.

Adhérents bénévoles inscrits : Françoise Quéguiner, Sylvie Heinrichs, Jean Luc Rebuffat, Claude Martel.

Villelaure : le 22 septembre. Suivi par Christiane Martel.

Fête de Puyricard :

Ateliers avec les serres municipales et le CPIE : 6 dates ont pu être proposées et retenues.

Christiane dit avoir obtenu que l'ouverture du verger pour les JPO soit affichée sur le panneau lumineux de Puyricard.

Terre de cuisine : Valérie s'est renseignée. Il s'agit en fait d'une très grande entreprise qui a de gros moyens. Elle leur a demandé de nous faire une proposition d'intervention chiffrée. Nous attendons leur réponse.

Aix Pairs 2 : ils nous demandent une prestation d'une journée un jeudi avec démonstrations de greffe et visite du verger. Ils ont accepté le devis de Valérie de 300 €. Yannick Bernard sera dédommagé pour l'essence à hauteur de 40 €.

Aix Pairs 5 d'une simple visite du verger, (un mardi) fera un don libre.

Valérie en profite pour demander au CA s'il est d'accord pour désormais valoriser nos prestations chaque fois que cela est possible, ce qui nous permettra de réduire les ventes Calissoun, Darvaux et autres. Le CA approuve totalement.

Carméjane, qui comme chaque année est venu récemment, a déjà été prévenu pour l'année prochaine du nouveau mode de partenariat, ils sont tout à fait d'accord.

## 7. Choix de la date de l'AGO 2025

La date retenue est celle du 8 mars 2025. Valérie va confirmer la réservation de la salle Baudun pour la journée entière.

L'accueil se fera avec un « petit-déjeuner ». La réunion sera suivie d'un apéritif offert par l'association, puis d'un buffet participatif.

## 8. Camion, clark et tracteur

Nous avons deux devis pour le camion dont le contenu et le chiffrage sont extrêmement différents.

Le devis de Delko ayant été fait avant le contrôle technique, il n'inclue entre autres pas le changement des rotules. Les autres postes, notamment le changement des plaquettes et disques de frein, est beaucoup moins cher chez eux. Décision est prise à l'unanimité moins une voix contre (Bernard Deidier) de leur demander un devis complémentaire et de leur confier les travaux si ce nouveau devis est dans la même lignée.

#### 9. Travaux arrosage du verger 3

Robert Roehrig explique qu'ils ont pu récupérer pratiquement tout le matériel existant sur le verger 3. Cela a été un gros travail, mais cela va permettre des économies notables.

Après de nouvelles discussions, l'installation finale définitivement retenue pour ce verger se fera avec des lignes de goutteurs à 1 mètre du sol, orientées perpendiculairement au chemin.

Robert rajoutera un raccord à chaque ligne, ce qui permettra quand cela sera nécessaire de déposer momentanément les tuyaux.

Il est 15h50. Véronique Amat demande si le CA est d'accord pour prolonger la séance un peu au-delà de 16h. Le CA donne son accord.

#### 10. Diffusion des travaux du verger aux adhérents

A l'unanimité, le CA est d'accord pour diffuser le planning des travaux du verger à l'ensemble des adhérents.

Le but est double : leur faire prendre conscience du travail à effectuer, et qui sait susciter de nouvelles « vocations ».

#### 11. Adhésions : carte gratuite pour le conjoint actif

Rappel est fait que le montant de 35 € demandé à l'adhésion recouvre en fait deux cotisations distinctes : celle des Croqueurs de Pommes Nationaux pour 23 €, et celle des Croqueurs de Pommes PACA pour 7 + 5 €. Tous nos adhérents sont donc également adhérents du National, ils peuvent participer aux AG et ont droit de vote.

En conséquence nous devons impérativement respecter les conditions d'adhésion du National. La cotisation est une cotisation « famille » en ce sens que le conjoint qui participe activement à la vie du verger est adhérent à part entière mais à titre gratuit. Il doit donc être déclaré en tant que tel au National car sinon il n'est pas couvert par les assurances. De même il doit être compté dans le calcul du nombre d'adhérents pour la détermination du quorum et a un droit de vote propre.

Pour le moment, en attendant des précisions du National sur la notion de

« conjoint », nous avons décidé de retenir la notion de foyer fiscal.

## 12. Points à réfléchir ou à voter rapidement

Programme de compta analytique et budgétaire :

A l'unanimité, le CA autorise l'achat des modules Comptabilité analytique et Budget du logiciel comptable (Oxygène) pour la somme de 190 € TTC en une seule fois. Cet achat n'avait pas été budgété.

Désignation du représentant auprès des Nationaux :

Le représentant sera Valérie ou Véronique Amat

Re routage de l'adresse vergerbio@croqueursdeprovence.fr vers une adresse telle que bureau@croqueursdeprovence.fr ou pommesPACA@croqueursdeprovence.fr :

Le but est de laisser progressivement l'adresse vergerbio disparaître. A l'unanimité moins une abstention (Jacques Isatelle), le CA approuve l'abandon de cette adresse.

Chacun est appelé à faire des propositions pour une nouvelle adresse. Cette adresse est uniquement destinée à recevoir des mails, elle est redistribuée sur les 4 membres du Bureau.

Bascule du domaine « .fr » en « .org » :

Jacques Isatelle explique que cela correspond à un véritable déménagement. L'idée est abandonnée.

Réactualisation de l'adresse « livieiipero » et protection du nom de domaine :

Pierre Racamond conseille d'abandonner progressivement cette dénomination.

Page dans le site des Nationaux :

Jacques Isatelle propose de s'occuper de la page que chaque association locale a à sa disposition sur le site du National. Le CA approuve à l'unanimité.

Publications dans le bulletin des Nationaux :

Anne Leroy s'est proposée pour s'occuper de fournir aux Nationaux matière à publication dans le Bulletin National, par exemple des informations sur nos activités et manifestations. Là encore le CA est d'accord pour dire qu'il est important d'être présent et de participer à cette publication. Il accepte cette proposition à l'unanimité.

Devenir de la gazette :

La gazette reste pour le moment au repos.

Missions du stagiaire de Valérie Michon

Valérie a confié à Hovan la refonte du flyer des JPO. Elle lui a demandé de prévoir également un verso pour occuper les enfants et éviter que le flyer ne soit jeté dans la nature. Elle fera parvenir par internet au CA le premier jet pour remarques et suggestions.

Il n'y aura plus de papier glacé. Le flyer ne sera renouvelé que tous les trois

ans.

Yannick Bernard propose de fournir une de ses photos. Cette photo, elle, pourrait être changée tous les ans pour éviter l'accoutumance.

Véronique Amat explique que Yannick Bernard a proposé de nous mettre à disposition sur un disque dur externe toutes les photos qu'il a du verger, il demande simplement que nous lui fournissions le support. Le CA le remercie chaudement.

A 16h10, Valérie fait un tour de table.

Dons d'armoires pour la bibliothèque : Corinne Roche a annoncé qu'elle allait tâcher de nous faire livrer les armoires qu'elle nous avait promises car elles sont en étage et très lourdes.

Valérie précise que toutes les archives seront désormais stockées au verger afin d'être à la disposition de tous ceux qui en auraient besoin.

Catherine Bégnis signale que le travail qu'elle avait mené avec Marc à l'entrée à droite du portail a été saccagé. D'autres actes de malveillance semblent avoir eu lieu au verger ces derniers temps.

A 16h15, la séance est levée.

*Tous les points ayant pu être traités, aucun point n'est à reporter au CA suivant.*